



Lettre à l'auteur du journal.

Londres le 7 Avril 1783.

J'ai l'honneur de vous envoie^r quelques remarques sur la nouvelle Encyclopédie. Elles sont restreintes à la page 108, vous jugerez par cet échantillon si je suis embarrassé à remplir le nombre de 300 fautes que j'ai promis d'indiquer dans le seul article Angleterre.

1 Avril
P. 557.

Encyclo-
pédie mé-
thodique.
T. I. p. 108.

Les principaux officiers de la couronne sont, le grand-amiral, le grand-chancelier, le grand-trésorier, le grand-maréchal, le grand-maître, le grand-chambellan & le grand-écuyer. (Par un acte pass^é sous Henri VIII, le grand-chancelier, le grand-trésorier, le garde du sceau privé, étant pairs, sont déclarés avoir la préséance sur tous les autres pairs, même les ducs, qui ne sont pas du sang royal. — Le grand-chambellan, le grand-maréchal, le grand-amiral, le grand-sénéchal & le grand-maître précèdent tous ceux de leur propre grade). On donne au fils aîné du Roi d'Angleterre, disons cependant à l'héritier présomptif de la couronne (*plaisante correction!*), le titre de prince de Galles. (Le fils aîné du Roi est né duc de Cornwall. Le Roi le crée prince de Galles). La chambre haute, nommée aussi chambre des pairs, est composée d'archevêques, d'évêques, de ducs, de comtes, de vicomtes & de barons. Les membres qui y ont entrée sont au nombre de cent quatre-vingt-huit pour le royaume d'Angleterre, & de seize seulement pour le royaume d'Ecosse (La chambre haute est composée de tous les pairs. Leur nombre n'est pas limité. Le Roi les crée quand il veut. En 1721 ils étoient au nombre de